



**APPELLATION** : Saint-Chinian

**CUVÉE** : Blanc 2018 : L'appellation Saint-Chinian Blanc est née avec le millésime 2004.

**TERROIR** : Marsanne, Roussanne, Grenache Bourboulenc et Viognier ont été plantés ensemble en 1993 sur un plateau calcaire proche de 300 m d'altitude aux sols filtrants, favorable à une acidité équilibrée et à l'expression aromatique. La Clairette, plantée en 2010 sur un terroir argilo-calcaire plus frais et dans une exposition nord présente une maturité plus tardive comme le Bourboulenc.

**CÉPAGES** : 20 % Marsanne – 30 % Roussanne - 25 % Grenache - 10 % Clairette 10% Bourboulenc 5% Viognier.

**RENDEMENT** : 25 hl / ha

**PRODUCTION** : 4550 bouteilles

**VINIFICATION - ÉLEVAGE** : Nous cherchons un équilibre entre la maturité et la fraîcheur. Les raisins suivant les variétés sont ramassés à différents stades de maturité. Les vendanges sont manuelles et les raisins refroidis avant d'être pressés afin d'extraire des jus plus fins. Les raisins ont été pressés directement, débourbés. La fermentation s'est effectuée une partie en fûts (50%) : demi-muids (Stockinger) neuf et de plusieurs vins et une partie en cuve (50%). Les températures de fermentations ne sont pas trop basses pour respecter l'expression des cépages. L'élevage s'est poursuivi en cuve et en fûts sur lies fines avec quelques bâtonnages. L'assemblage a lieu au début du printemps et la mise en bouteilles en juin 2019.

**DÉGUSTATION** : Millésime présentant finesse et complexité aromatique. Il s'exprime davantage avec un peu d'aération et se termine sur une finale minérale et saline. Sur des coquilles Saint-Jacques, un poisson grillé au fenouil, des sépias à la plancha....